



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL  
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

**SEANCE du 7 février 2024**

Nombre de délégués  
En exercice : 21  
Présents : 17  
Excusés : 4

Convocation : 30 janvier 2024  
Date affichage : 12 février 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le sept février à dix-huit heures et trente minutes, le Bureau Syndical du Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au SICTOM de la Zone de Dole, sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

**Etaient présents** : Messieurs Jean-Pascal FICHERE, Olivier MEUGIN, Antony BOURCET, Jean TERY, Christian LAGALICE, Michel BENESSIANO, Philippe DEGAY, Dominique DEWALLY, Christophe DUGOIS, Jean-Noël GARNIER, Jacques LAGNIEN, Gilbert LAVRY, Jean-Claude PICHON, Marc SCHMIEDER ; Mesdames Aurélie CHANCENOTTE, Cyriel JEANNEAUX, Maryline MIRAT.

**Etaient excusés / absents** : Messieurs Stéphane CHAMPANHET, Alain DEBIOLT ; Mesdames Pierrette BUSSIÈRE, Séverine CALINON.

**Secrétaire de Séance** : Madame Aurélie CHANCENOTTE

**Délibération n° 07022024-3bs**

**OBJET : Groupement de commandes du SYDOM pour l'acquisition de composteurs et bio-seaux**  
**Désignation des membres de la CAO**

**Vu** le Code de la commande publique et notamment ses articles L 2113-6 et L 2123-7,

**Vu** la délibération du Comité Syndical du SYDOM, en date du 23 octobre 2023, approuvant la création d'un groupement de commande pour l'acquisition de composteurs individuels et collectifs, et de bio-seaux destinés aux habitants du Jura.

**Vu** la convention constitutive d'un groupement de commandes.

**Vu** la délibération du Bureau Syndical du 29 novembre 2023 approuvant l'adhésion au groupement de commande du SYDOM pour l'acquisition de composteurs individuels et de bio-seaux destinés aux habitants du Jura.

**Considérant** l'article 4 de la convention et l'article L 1414-3 du Code général des collectivités territoriales, chaque adhérent doit désigner un membre titulaire et un suppléant de votre commission d'appel d'offres. Ces membres siègeront dans la Commission d'Appel d'Offres spécifique du groupement.

Le Président propose aux membres du Bureau Syndical :

- **DE DESIGNER** :
  - Membre titulaire : Monsieur MEUGIN Olivier
  - Membre suppléant : Monsieur BOURCET Antony

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau Syndical,

- ✓ **APPROUVE** la désignation de Monsieur Olivier MEUGIN, membre titulaire et Monsieur Antony BOURCET, membre suppléant pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres spécifique du groupement de commandes du SYDOM pour l'acquisition de composteurs et bio-seaux.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 039-253900633-20240207-07022024\_3BS-DE



Fait à Brevans,  
Le 7 février 2024

Le Président

Jean-Pascal FICHERE